

**R 164 A – 12.04**

**Résolution du Conseil municipal de Vernier du 17 avril 2012**

relative à l'objet suivant

**POUR LA DÉFENSE DE LA 5<sup>E</sup> ZONE VILLAS**

Le Conseil municipal, par 28 OUI, soit à l'unanimité,

**déclare**

- 1 s'opposer au projet de loi 10891 modifiant la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) (L 5 05) (Préserver la zone de villas) dans sa forme actuelle ;
- 2 demander au Grand Conseil de conserver dans la loi l'obligation d'obtenir l'accord de la commune exprimé sous forme d'une délibération municipale pour toute augmentation du taux d'utilisation du sol supérieure à 25%.
- 3 transmettre cette résolution au Conseil d'Etat et à la commission d'aménagement du Canton.